

*Saint-Georges Club*  
*Relais de Culture et Amitié*

**Siège social : 132 cours Genêt-Le Pinier -17100 SAINTES**



**CONCOURS de la NOUVELLE**  
**RÈGLEMENT - 6 articles -**

**ARTICLE 1.** Le concours de la Nouvelle du Saint- Georges Club (Association Loi 1901) est ouvert à toute personne écrivant en français et n'ayant jamais publié. Les mineurs doivent présenter une autorisation des parents .

**ARTICLE 2.** L'oeuvre présentée devra répondre aux critères d'une nouvelle, sera originale, inédite, et comportera un titre différent du sujet proposé.

Texte paginé, impression recto seulement, police noire Arial ou Times New Roman, taille 12, limité à 6000 signes ENC (espaces non compris), nombre à noter sur le bulletin d'inscription.

Envoyé en 2 exemplaires avec code en haut à gauche : 2 chiffres et 2 lettres (afin d'anonymiser).

Les frais d'inscription sont de 7 euros par texte envoyé, à régler par chèque à l'ordre de l'Association du Saint- Georges Club ou par virement bancaire, (RIB à nous demander).

***Envoi postal :*** Concours de la nouvelle, Relais du Bois Saint-Georges, 132 Cours Genêt, Le Pinier, 17100 SAINTES  
**avant le 31 janvier 2026.**

***Envoi par mail :*** [saintgeorgesclubsaintes17@gmail.com](mailto:saintgeorgesclubsaintes17@gmail.com), qui est aussi l'adresse de contact pour toute question.

**Les textes ne seront pas restitués.**

**Tout lauréat sera hors concours pendant l'année qui suivra .**

**ARTICLE 3. Le jury qui procède à plusieurs lectures sera souverain, son président aura voix prépondérante en cas d'égalité.**

**ARTICLE 4. Les prix seront remis au Relais du Bois Saint-Georges à l'occasion de la Saint-Georges, fin avril 2026. Les lauréats seront avisés personnellement, leurs noms publiés sur le site du Saint-Georges Club.**

**ARTICLE 5. Le jury décerne 3 prix et un prix gastronomie.**

**Le premier lauréat devra être présent à la remise des prix.**

**-1er Prix : Dîner gastronomique ( boissons comprises) et nuit dans une chambre à thème valable pour 2 personnes (valeur 440 euros) au Relais du Bois Saint-Georges.**

**-2ème et 3ème Prix: 120 euros et 80 euros en choix de livres (envoi compris) à la librairie Peiro Caillaud de Saintes.**

**-Prix spécial gastronomie offert par le Relais du Bois Saint-Georges, au candidat qui aura apporté une note gourmande à son récit : repas pour 2 personnes (valeur 240 euros).**

**ARTICLE 6. L'association se réserve le droit d'annuler le concours si le nombre de participants est inférieur à 10. Le non respect des critères de recevabilité entraîne la non recevabilité de l'inscription .**